**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Crédit d'étude pour la conservation et la restauration du Château cantonal Saint-Maire à Lausanne

**Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit d'étude de 2'255'000 francs pour établir un projet d'intervention sur le Château Saint-Maire, siège du Gouvernement vaudois. Le montant global de l'investissement est estimé à 18 millions de francs.**

L'entretien du Château cantonal est un objet de préoccupation des autorités vaudoises depuis plusieurs années. En avril 2008, en réponse à un postulat de la Commission de gestion, le Conseil d'Etat présentait la démarche à suivre pour une restauration de l'édifice, consistant à procéder par étapes: pré-bilan de santé, mise en place d'une commission de programmation, études approfondies, crédit d'ouvrage, puis travaux.

Selon un rapport pré-bilan de santé, adopté par le Conseil d'Etat en juin 2010, le monument présente des signes de fatigue dus au temps. Des travaux doivent être entrepris sur l'enveloppe de l'édifice et les installations techniques; les conditions d'exploitation des espaces et les circulations verticales doivent être améliorées. Les travaux à définir doivent tenir compte de la grande valeur patrimoniale du Château cantonal.

Avec le crédit d'étude sollicité, il s'agit de lancer des études très approfondies afin de procéder à des sondages systématiques et des prélèvements permettant de récolter toutes les données nécessaires à la mise en place d'un projet de conservation-restauration, d'établir les cahiers des charges des travaux à effectuer, de procéder aux divers appels d'offres, puis de constituer le devis général pour l'établissement d'une demande de crédit d'ouvrage.

Le projet de conservation-restauration tiendra compte des besoins actuels et futurs du Conseil d'Etat qui a confirmé sa volonté d'occuper le Château: lieux de rencontre, salles de réunion, nouvelles technologies de l'information, sécurité, etc.

Construit entre 1397 et 1431, le Château Saint-Maire est devenu siège baillival à la suite de la Réforme, comme la plupart des châteaux vaudois; il fut entretenu et transformé à de nombreuses reprises. Il est devenu le siège du Gouvernement vaudois

en 1803. Il a ensuite fait l'objet de plusieurs restaurations de 1844 à 1847 et de 1897 à 1900. Son intérieur a été remanié en profondeur entre 1911 et 1915, puis dans les années 1915-1924.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 juin 2011

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), 021 316 74 60 Bernard Verdon, architecte cantonal adjoint, SIPAL, 021 316 73 49

EMPD_restauration Chateau St-Maire_demande crédit d'étude